



Valois Patrimoine Conseil

HONORAIRES IMMOBILIERS DU CABINET :

*honoraires TTC en vigueur au 01/10/2022 TVA 20%

Honoraires à charge du vendeur ou de l'acquéreur selon la nature du mandat

Mandats de ventes :

Transactions jusqu'à 100 000 €	8 000 € TTC
Transactions de 100 001 € à 250 000 €	7 % TTC
Transactions de 250 001 € à 300 000 €	6 % TTC
Transactions de 300 001 € à 500 000 €	5 % TTC
Transactions supérieures à 500 000 €	4.5 % TTC

Mandats de recherches :

Montant du bien recherché jusqu'à 150 000 €	5000 € TTC
Montant du bien recherché de 150 001 € à 500 000 €	4 % TTC
Montant du bien recherché supérieur à 500 000 €	3 % TTC

Avis de valeur - estimation

180 € TTC

Honoraires sur investissements immobiliers avec promoteurs sélectionnés : de 1 à 8 % TTC, reversés sous formes de commissions, sans surcoût pour le client avec prix promoteur négocié et garanti.

www.valoispatrickoine-conseil.fr